

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 72-799/SG/CD De la Chambre des Députés fixant et définissant l'emprise du boulevard 18, quartiers 1 et 2, et déterminant la hauteur maximum des immeubles bordant cette voie

n° 72-799/SG/CD De la

Ministère  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication  
12 mai 1972

Numéro JO  
n° 11 du 10/06/1972

Date du numéro  
10 juin 1972

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 258/7° L du 12 mai 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas fixant et définissant l'emprise du boulevard 18, quartiers 1 et 2, et déterminant la hauteur maximum des immeubles bordant cette voie.